

jean labbens

sociologie de la pauvreté

le tiers-monde et le quart-monde



Extrait de la publication

idées/gallimard

Les opinions exprimées dans ce livre sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position des Nations unies ni du Programme des Nations unies pour le Développement dont l'auteur est fonctionnaire.

A Joseph Wresinski

Le tiers et le quart... Sommes-nous certains de ne pas nous moquer du tiers comme du quart? Les pauvres du tiers monde et du quart monde ont, certes, besoin d'un revenu; il leur faut surtout conquérir un statut et un pouvoir. La pauvreté se situe sur trois niveaux. Le mouvement Aide à Toute Détresse nous a fait connaître les pauvres et nous a permis de rassembler une bonne partie des matériaux dont ce livre est construit. Nous lui en devons aussi l'ordonnance : cette conception tridimensionnelle de la pauvreté est inspirée par ceux qui, honorant et servant les pauvres comme leurs seigneurs, mettent ceux-ci en état d'échapper eux-mêmes à la misère.

CHAPITRE I

Adam Smith et Karl Marx

Le mot de pauvreté évoque spontanément à l'esprit la notion d'inégalité : les pauvres sont ceux que défavorise le plus l'inégale distribution des richesses. Il arrive cependant que les institutions prévoient une répartition égalitaire des biens. César a rencontré chez les anciens Germains une organisation sociale de ce genre : le partage annuel des terres évitait que les possessions des uns ne s'étendissent au détriment des autres, et chacun se voyait ainsi, « pour la fortune, l'égal des plus puissants »¹. Pour la fortune seulement. Le texte

1. César, *De Bello Gallico*, VI, 22, cf. aussi ce que César écrit des Suèves qui constituent « le peuple le plus grand et le plus belliqueux de toute la Germanie »... : « La propriété n'existe pas chez eux et on ne peut séjourner plus d'un an sur le même sol pour le cultiver. » *Ibid.*, IV, 1. De l'Empire des Incas on a écrit : « Personne, noble ou plébéien, ne possédait plus de terre que la part nécessaire à la subsistance de sa famille. » B. Cobo, *Historia del Nuevo Mundo* (1653), t. II, Madrid 1956, p. 121.

est clair : il existait de très puissants, des puissants et ceux qui n'avaient guère de pouvoir ; mais personne n'était riche et nul ne se sentait pauvre. On peut sans doute arguer que le groupe entier vivait dans la pauvreté : le produit global et par tête était peu important. Les Germains auraient donc ignoré la pauvreté relative et subjective, mais l'égalité de la répartition signifiait l'égalité dans la pénurie¹.

Cette forme de démocratie économique, pour employer les expressions d'aujourd'hui, ne se rencontre guère que chez des peuples chasseurs ou éleveurs, et, de fait, les Germains que décrit César, ne s'occupaient guère d'agriculture². Partout ailleurs, les sociétés pauvres, celles que nous appelons sous-développées, sont fortement inégalitaires, non seulement dans la répartition des honneurs et du pouvoir, mais en ce qui concerne la distribution des richesses. Pareille constatation est pénible au cœur ; en l'absence d'une autorité assez puissante et assez sage pour contrôler ou orienter l'économie, elle est assez satisfaisante pour la raison. Supposons que les

1. César le constate et compare, à ce propos, la Germanie avec la Gaule : « Les Germains continuent de mener une vie de pauvreté et de privations patiemment supportées... ; les Gaulois, au contraire, ... ont appris à connaître la vie large et à en jouir. » *Op. cit.*, VI, 24.

2. « L'agriculture les occupe peu, et leur alimentation consiste surtout en lait, fromage et viande. » César, *op. cit.* VI, 22. « Le blé compte peu dans leur alimentation et ils vivent principalement du lait et de la chair des troupeaux, et ils sont grands chasseurs », *ibid.*, IV, 1. Les citations de César sont empruntées à la traduction de L. A. Constans, collection des Universités de France, sous le patronage de l'Association Guillaume Budé.

biens, peu nombreux, soient également répartis entre tous; la consommation les absorberait aussitôt; une société pauvre, économiquement égalitaire, n'aurait aucune possibilité d'investir. Elle serait ainsi condamnée à la pauvreté perpétuelle, et à s'appauvrir chaque jour davantage: non seulement la population y croîtrait plus vite que les subsistances, mais, en supposant que le nombre des habitants demeurât stationnaire, la situation se détériorerait faute d'amortissements. Chez les chasseurs et les éleveurs, la nature se charge des investissements de progrès: la croissance spontanée des animaux; le nomadisme assure renouvellement du terrain de chasse ou de pâture. Les sociétés sous-développées que nous connaissons aujourd'hui n'ont point ces facilités qui peuvent permettre l'égalité des conditions économiques. On voit plutôt chez elles des misères pitoyables à côté de fortunes extravagantes. Les sociétés développées et industrielles, par contre, semblent se caractériser par une tendance continue vers une moindre inégalité. Élimineront-elles, dans l'abondance, la misère et la pauvreté?

Nous le pensons volontiers aujourd'hui; mais cette opinion est toute récente. Elle ne s'est généralisée qu'après la Seconde Guerre mondiale, encore que, dès le *xix^e* siècle, certains économistes, comme Leroy-Beaulieu¹ l'aient exprimée clairement sans convaincre leurs contemporains. Selon

1. A. Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions*, Paris, 1880.

la sagesse populaire, c'est le premier pas qui coûte. En termes d'économie, ceci veut dire que le premier million est difficile à gagner; les autres viennent tout seuls : « Quand vous avez gagné un peu, il vous devient souvent facile de gagner davantage. Le difficile est de gagner ce peu »¹. On a donc dit et répété que les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus misérables.

Le développement de la production et de la richesse nationale ne paraissait donc point déterminer un gain pour les catégories les moins favorisées. Celles-ci, au contraire, semblaient y perdre. Cette croissance se réalisait, à la campagne, par une utilisation plus rationnelle des terres qui souvent substituait l'élevage à la petite agriculture, et par l'emploi des premières machines agricoles. De petits propriétaires étaient expropriés, des ouvriers de ferme perdaient leur emploi. Dans le secteur de l'industrie, l'augmentation de la production était le fait des manufactures, c'est-à-dire des grands ateliers et des machines. Une foule d'artisans étaient privés de leur métier. Les uns et les autres étaient souvent récupérés par le marché du travail, mais se retrouvaient dans des conditions bien plus défavorables que celles de leur état antérieur, si médiocre qu'ait pu être ce dernier.

Premièrement, le salarié n'est pas son maître; il a

1. A. Smith, *An Inquiry into the Nature and the Causes of the Wealth of Nations*, trad. franç. de J. Garnier, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 5^e édition, t. I, Paris 1881, p. 117.

un maître; il a besoin d'un maître. Le capitaliste, certes, ne peut pas se passer de main-d'œuvre; mais « un propriétaire, un fermier, un... fabricant pourraient, en général, sans occuper un seul ouvrier, vivre un ou deux ans sur les fonds qu'ils ont déjà amassés. Beaucoup d'ouvriers ne pourraient pas sans travail subsister une semaine, très peu un mois, et à peine un seul une année entière. A la longue, il se peut que le maître ait autant besoin de l'ouvrier que celui-ci a besoin du maître; mais le besoin du premier n'est pas si pressant »¹. Sans doute l'artisan avait-il besoin d'un client, mais la dépendance était moins étroite, beaucoup plus réciproque; la production étant limitée, la nécessité de trouver une clientèle ne diminuait pas le prix du travail. L'ouvrier n'a pas seulement perdu l'indépendance professionnelle; il s'est vu retirer la possibilité de fixer la valeur de sa peine. Celle-ci est laissée au critère de l'employeur qui, tout naturellement, désire abaisser le salaire et se concerte, à cette fin, avec ses confrères.

Deuxièmement, le travailleur de jadis, qu'il fût indépendant ou qu'il reçût des gages, disposait d'une série de revenus difficiles à comptabiliser, mais très importants, qui complétaient la rémunération de son labeur proprement dit. Il s'agit ici de ce que Le Play désignait par le mot de « subvention » : droit de pêche, de ramassage, de cueillette, de glanage; usage des biens communaux; jouis-

1. *Ibid.*, t. I, p. 81.

sance d'un lopin de terre; élevage d'animaux domestiques; prestations en nature accordées par le seigneur ou même par l'entreprise, comme ces forges rurales qu'ont décrites les monographies; sollicitude enfin du patron, individuel ou collectif, qui se traduisait par des droits non écrits, mais réels, à une assistance fort appréciable. Malgré la difficulté d'en faire le compte, Le Play a tenu à évaluer par des chiffres le montant de ces subventions : celles-ci, qu'elles proviennent du patronage collectif ou du patronage individuel, représentent généralement une part considérable du revenu global chez les familles ouvrières prospères dont il a établi les budgets¹. Lorsque l'industrie en arrive à concentrer en ville une grande masse de salariés, ces avantages disparaissent : c'est seulement à la

1. F. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 6 vol. Paris 1879 cf. surtout les paragraphes 7 et 14 des monographies. Eugène Fromentin a décrit en quelques lignes cette alliance de la nature et des hommes contre la pauvreté : « Quant aux distributions de bienfaisance, c'était M^{me} de Bray qui en avait tout le soin. Elle tenait les clefs de la pharmacie, du linge, du gros bois, des sarments; les bons de pain, signés du maire, étaient écrits de sa main. Et si elle ajoutait du sien aux libéralités officielles, personne n'en savait rien; et les pauvres en recueillaient les bénéfices sans jamais apercevoir la main qui donnait. De vrais pauvres, d'ailleurs, grâce à un pareil voisinage, il n'y en avait que très peu dans la Commune. Les ressources de la mer voisine qui venaient en aide à la charité publique, les levées des marais, et quelques prairies banales où les plus gênés amenaient pacager leurs vaches, un climat très doux qui rendait les hivers supportables, tout cela faisait que les années passaient sans trop de détresse et que personne ne se plaignait du sort qui l'avait fait naître à Villeneuve. »

E. Fromentin, *Dominique*, éd. Garnier-Flammarion, Paris, 1967, p. 58.

campagne que le pauvre peut élever une chèvre, piéger des oiseaux ou des lapins, attraper un poisson, ramasser les brindilles dont il se chauffera; les prestations du seigneur ou de l'entreprise étaient généralement, elles aussi, d'origine rurale.

Troisièmement, les termes qu'emploie Adam Smith sont bien significatifs : dans l'économie moderne, l'ouvrier dépend d'un maître; jadis il avait un patron. Le patronage supposait la permanence des engagements réciproques, quel que fût le sort des parties : l'ouvrier impotent n'était pas abandonné; le marasme des affaires n'entraînait point le licenciement des travailleurs; l'entreprise, confondue avec la famille ou avec une gamme d'autres institutions, ne fermait jamais ses portes.

Les progrès de la production ont donc accru la richesse, mais rendu plus précaire le sort des classes laborieuses : l'ouvrier ne perçoit plus les avantages en nature dont il disposait gratuitement; il perd la sécurité que lui procuraient des engagements stables; sa rémunération se réduit au salaire dont le taux est calculé au plus juste.

Sur ce point, il faut encore apporter quelques précisions. C'est seulement chez les peuples primitifs, avant toute appropriation, que le produit du travail revient ou peut revenir tout entier à l'ouvrier. Dès que la terre ou l'outil sont possédés par un autre, celui-ci en retire une rente qu'il obtient par une retenue sur le produit du travail. De plus, l'ouvrier ne peut attendre, nous venons de le dire, que le produit soit achevé et vendu pour recevoir sa subsistance; le propriétaire ou l'entrepreneur lui

accorde une avance qui a tous les caractères d'un prêt et sur lequel il prélève donc un intérêt. L'ouvrier, dans ces conditions, ne peut jamais percevoir le fruit intégral de son labeur. Cependant le taux de la rente ou le taux de l'intérêt ne sont point déterminés de manière fixe; l'ouvrier se trouvant en état d'infériorité, le maître pourrait théoriquement opérer des retenues considérables. Ce dernier devra pourtant se garder d'aller si loin qu'il en arrive à empêcher la main-d'œuvre de subsister et de se reproduire, qu'il coure le risque de se voir refuser les services dont il est preneur.

La subsistance et la reproduction peuvent être assurées à des coûts fort bas et ne requièrent donc que des salaires minimes. Par contre, si une concurrence s'établit entre les employeurs pour attirer les ouvriers, les premiers seront amenés à surenchérir sur le prix de la main-d'œuvre et la rémunération du travail pourra devenir importante. On imagine volontiers que c'est là le privilège des pays riches; Adam Smith a montré que la richesse stabilisée d'un pays ne fait rien à l'affaire: l'Angleterre du XVIII^e siècle était plus riche que les États-Unis, et cependant les salaires y étaient beaucoup moins élevés. La marche à la richesse et le rythme de cette marche, par contre, sont bénéfiques aux travailleurs: « Ce n'est pas dans les pays les plus riches que les salaires sont les plus élevés, mais c'est dans les pays qui font le plus de progrès, ou dans ceux qui marchent le plus vite vers l'opulence »¹.

1. A. Smith, *op. cit.*, t. I, p. 87.

Suivant le raisonnement de Smith, le progrès rend les capitaux de plus en plus productifs et engendre, par conséquent, des profits croissants. Les capitalistes peuvent alors, soit augmenter leur consommation, soit faire de nouveaux investissements. Dans le premier cas, nous dit Smith, leur subsistance étant déjà assurée, ils engageront de plus nombreux domestiques. L'expression est surannée, mais elle exprime une idée toujours actuelle : ceux dont le revenu s'accroît et qui ont satisfait à leurs principaux besoins, réclameront des services de plus en plus nombreux et de qualité toujours plus élevée ; ils feront travailler un plus grand nombre de ceux que nous appelons « tertiaires » et leur paieront une rémunération plus élevée. Dans le second cas, ils agrandiront leur entreprise ou en créeront de nouvelles, ce qui, dans l'industrie, augmentera l'offre d'emploi. Celle-ci dépassant la demande, les salaires seront nécessairement à la hausse.

Il est vrai que ce nouvel état du marché du travail entraîne deux conséquences. Le prix de revient des marchandises, donc aussi leur prix de vente s'élèvent avec les salaires. Le marché tend, par là, à se réduire : « Cependant la même cause qui fait hausser les salaires du travail, l'accroissement des capitaux, tend à augmenter sa puissance productive, et à faire produire à une plus petite quantité de travail une plus grande quantité d'ouvrage »¹. Du même coup, les prix baissent en termes relatifs. La hausse des salaires n'arrête donc

1. *Ibid.*, pp. 110-111.

point l'expansion. Cependant les ouvriers, mieux payés, seront aussi mieux nourris; ils élèveront leurs enfants avec plus de soins : la vie des adultes en devient plus saine et moins brève; la mortalité infantile diminue. Ainsi la rémunération plus libérale accordée au travailleur ne ferait-elle, en définitive, qu'accorder la demande et l'offre de travail. Les maîtres retrouveraient tous leurs avantages et l'ouvrier reviendrait à sa misère. Oui, à condition que le développement s'arrête, que la richesse se stabilise. Aussi longtemps que le processus continue, le marché du travail reste tendu et la situation de l'ouvrier s'améliore. Certains passages du traité sur la *Richesse des nations* sont donc des plus optimistes :

« Cette grande multiplication dans les produits de tous les différents arts et métiers... est ce qui... donne lieu à cette opulence générale qui se répand jusque dans les dernières classes du peuple. Chaque ouvrier se trouve avoir une grande quantité de son travail dont il peut disposer, outre ce qu'il en applique à ses propres besoins; et comme les autres ouvriers sont aussi dans le même cas, il est à même d'échanger une grande quantité de marchandises fabriquées par lui contre une grande quantité des leurs ou, ce qui est la même chose, contre le prix de ces marchandises. Il peut fournir abondamment ces autres ouvriers de ce dont ils ont besoin, et il trouve également à s'accommoder auprès d'eux, en sorte qu'il se répand, parmi les différentes classes de la société, une abondance universelle »¹.

1. *Ibid.*, p. 14.



littérature



philosophie



sciences



sciences humaines



idées actuelles



arts



chroniques

jean labbens : sociologie de la pauvreté le tiers-monde et le quart-monde

Qu'est-ce qu'un pauvre ? Un homme qui n'a pas d'argent ou ne gagne point sa vie. Qu'est-ce qu'une nation pauvre ? Un pays dont la production n'est ni abondante ni diversifiée. La réponse est trop simple ; elle prend parfois des allures savantes, mais elle n'est, en réalité, qu'une tautologie et parfois une erreur. La pauvreté des individus et des peuples révèle un manque de pouvoir, une position défavorisée dans le jeu des échanges sociaux ou internationaux. La pauvreté ne s'analyse pas seulement en termes d'économie ; elle est surtout marginalité et dépendance.

Extrait de la publication

johannes lingelbach : "mendiants dans un port", 1614 (détail).
collection giraudon. photo held-ziolo.